

Préparé selon les normes OSHA, ACC, ANSI, WHSR, WHMIS, & EU Normes Révision de la FDS: 1 DCO#1865 Date de révision: 09/24/2025

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1	Nom du produit:	NIGHTGUARD FIRM 2
1.2	Nom chimique:	NA
1.3	Synonymes:	NA
1.4	Appellations commerciales:	NightGuard Firm 2 (Blue)
1.5	Utilisations du produit et restrictions:	Professional Use Only
1.6	Nom du distributeur:	SprintRay, Inc.
1.7	Adresse du distributeur:	2710 Media Center Drive, #100A, Los Angeles, CA 90065 USA
1.8	Téléphone d'urgence:	CHEMTREC: +1 (703) 527-3887 // +1 (800) 424-9300
1.9	Téléphone / fax professionnel:	Tel: +1 (800) 914-8004

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Identification des dangers:	Préparé conformément aux normes de l'ONU globalement harmonisées. Conforme à la norme OSHA 29 CFR 1910.1200. SIMDUT canadien et normes australiennes de Santé et de sécurité au travail. AVERTISSEMENT! PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU. PROVOQUE UNE GRAVE IRRITATION DES YEUX. SUSCEPTIBLE DE NUIRE À LA FERTILITÉ OU AU FŒTUS. TOXIQUE POUR LA VIE AQUATIQUE AVEC DES EFFETS DURABLES. Classification : Toxicité pour la reproduction 2B, Irritation de la peau 2, Sensibilisation cutanée 1B, Irritation oculaire 2A, Toxicité aquatique chronique 2	
2.2	Éléments d'étiquetage:	Mot d'avertissement: AVERTISSEMENT! Mentions de Danger: H315 – Provoque une irritation cutanée. H317 – Peut provoquer une réaction allergique de la peau. H319 – Provoque une sévère irritation des yeux H361f (oral) – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Mise en garde (P): P203 – Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant l'utilisation. P261 – Éviter de respirer les fumées/vapeurs/brouillards/aérosols. P264 – Se laver soigneusement les mains et les zones de peau exposées à l'eau tiède et au savon après manipulation. P272 – Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. P273 – Éviter le rejet dans l'environnement. P280 – Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau tiède et au savon. P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P317 – En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P337+P317 – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P308+P317 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P318 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin. P321 – Traitement spécifique : voir la section 4 (Premiers soins) de cette FDS. P362+P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 – Recueillir le produit répandu. P405 – Garder sous clé. P501 – Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de traitement, de stockage ou d'élimination agréée (ISDE). GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.	
2.3	Autres avertissements:		

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE (S)	CAS	RTECS	EINECS	Pourcentage	Limites d'exposition dans l'air (mg / m3) - ppm									AUTRE
					ACGIH		NOHSC			OSHA				
					ppm		ppm			ppm				
					TLV	STEL	ES-TWA	ES-STEL	ES-PEAK	TLV	STEL	IDLH		
7,7,9 (or 7,9,9)-TRIMETHYL-4,13-DIOXO-3,14-DIOXA-5,12-DIAZA-HEXADECANE-1,16-DIYL-BIS-METHACRYLATE	72869-86-4	NA	276-957-5	10-40	N/R	N/R	NF	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R		
Sensibilisation cutanée. 1B; Chronique aquatique 2; H317, H411														
MONOMERIC METHACRYLATE	7631-86-9	NA	231-545-4	10-40	N/R	N/R	NF	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R		
Sensibilisation cutanée 1B, Irritation oculaire. 2A; H317, H319														
URETHANE METHACRYLATE	NA	NA	NA	10-40	N/R	N/R	NF	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R		
Irritation cutanée 2; Irritant pour les yeux 2B; H315, H319														
DIPHENYL(2,4,6-TRIMETHYLBENZOYL) PHOSPHINE OXIDE	27813-02-1	NA	248-666-3	10-40	N/R	N/R	NF	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R		
Repr. 2; H361f														
BLUE DYE	NA	NA	NA	0-0.1	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA		
MAGENTA DYE	NA	NA	NA	0-0.1	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA		

4. PREMIERS SECOURS

4.1	Premiers secours:	Ingestion: Si ingéré, ne pas faire vomir. Si le produit a été avalé, boire IMMÉDIATEMENT beaucoup d'eau ou de lait. Si le patient vomit, continuer à lui offrir de l'eau ou du lait. Ne jamais donner d'eau ou de lait à une personne inconsciente. Communiquer avec le centre antipoison le plus proche ou le numéro d'urgence local. Fournir une estimation du moment où le matériel a été ingéré et de la quantité de substance qui a été avalée. Les yeux: Les éclaboussures ne sont pas probables; cependant, si le produit entre en contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes en soulevant les paupières supérieure et inférieure, occasionnellement. Peau: Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Inhalation: Amener la victime à l'air frais immédiatement. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration cesse, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne au chaud, calme et consulter un médecin.
4.2	Effets de l'exposition:	Les yeux: Irritation modérée des yeux. Les symptômes de surexposition peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons, une irritation et du larmoiement. Peau: Peut être irritant pour la peau. Le produit peut provoquer des réactions allergiques cutanées (par exemple, éruptions cutanées, marques, dermatites) chez certaines personnes sensibles.
4.3	Symptômes de surexposition:	Ingestion: Nausées, gêne intestinale, vomissements et/ou diarrhée. Yeux: Une surexposition dans les yeux peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons et du larmoiement Peau: Les symptômes de surexposition de la peau peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons, et une irritation de la zone affectée. Symptômes similaires aux gelures. Le produit peut provoquer des réactions allergiques cutanées (par exemple, éruptions cutanées, marques, dermatites) chez certaines personnes.
4.4	Effets aigus sur la santé:	Non irritant lorsqu'il est utilisé comme indiqué. Irritation modérée des yeux et de la peau à proximité des zones touchées.
4.5	Effets chroniques sur la santé:	Non irritant lorsqu'il est utilisé comme indiqué. La surexposition peut également induire une sensibilisation cutanée et une hypersensibilité respiratoire. Dermatite allergique possible.
4.6	Organes cibles:	Yeaux, Peau
4.7	Conditions médicales aggravées par une exposition:	Dermatite préexistante, autres affections cutanées et troubles des organes cibles (yeux, peau). HEALTH2 FLAMMABILITY1 PHYSICAL HAZARDS0 PROTECTIVE EQUIPMENTB YEUXPEAU

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1	Risques d'incendie et d'explosion:	Ce matériau peut brûler mais ne s'enflammera pas facilement. Cependant, en cas d'incendie, ce produit peut se décomposer à des températures élevées pour former des gaz toxiques (par exemple, CO, COX, hydrocarbures).	
5.2	Méthodes d'extinction:	CO2, produit chimique sec, mousse d'alcool, produit chimique sec. Utiliser la vaporisation d'eau pour refroidir les contenants.	
5.3	Procédures de lutte contre l'incendie:	Garder les contenants au frais jusqu'à ce que le feu soit éteint. Combattre les incendies comme pour les matériaux environnants. Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome approuvé MSHA/NIOSH (par pression) et un équipement de protection complet. Garder les contenants au frais jusqu'à ce que le feu soit éteint. Utiliser la pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger les personnes. Combattre le feu au vent. Éviter de pulvériser de l'eau directement dans les récipients de stockage en raison du risque de débordement par bouillonnement. Empêcher le ruissellement provenant de la lutte contre les incendies ou de la dilution de pénétrer dans les égouts, les drains, l'approvisionnement en eau potable ou toute voie d'eau naturelle. Les pompiers doivent utiliser une tenue d'intervention complète, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH, pour se protéger contre les produits potentiellement dangereux de combustion ou de décomposition et des carences en oxygène.	

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1	Déversements:	Avant de nettoyer un déversement ou une fuite, les personnes impliquées dans le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié. Des gants en plastique ou en caoutchouc, un respirateur, une protection oculaire et un tablier peuvent être nécessaires pour nettoyer les déversements importants. Pour les petits déversements (par exemple, < 1 gallon (3,8 L)), porter un équipement de protection approprié, notamment des gants et des lunettes de protection. Utiliser un matériau non combustible comme de la vermiculite ou du sable pour absorber le produit, et le placer dans un récipient en vue de son élimination ultérieure. Ne pas utiliser d'eau ou un matériau de type « séchage rapide » pour absorber le matériau. Pour les déversements importants (p. ex., ≥ 1 gallon (3,8 L)), garder les matériaux non-compatibles loin du déversement. Creuser une digue et contenir le déversement avec un matériau inerte (p. ex., sable ou terre). Transférer le liquide dans des récipients pour la récupération ou l'élimination, et le matériau d'endiguement solide dans des récipients séparés pour une élimination appropriée. Retirer les vêtements contaminés et laver les zones touchées avec de l'eau et du savon. Empêcher le ruissellement dans les cours d'eau.
-----	---------------	---

7. INFORMATIONS SUR LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE

7.1	Pratiques de travail et d'hygiène:	Ne pas manger, boire ou fumer durant la manipulation de ce produit. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs, les fumées et les poussières. Laver soigneusement après manipulation et utilisation. Ne pas fumer, ne pas manger, ne pas boire, ne pas mâcher de gomme ou du tabac, et ne pas appliquer de cosmétiques à l'intérieur de la zone de travail.
7.2	Stockage et manutention:	Utiliser et entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé (par exemple, ventilation d'évacuation locale, ventilateurs), à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. L'utilisation des précautions normales communes aux pratiques de fabrication sûres doivent être suivies lors de la manipulation et de l'entreposage. Conserver le produit contenu et conserver toutes les étiquettes d'avertissement et d'identité. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des flammes nues, des étincelles et d'autres sources possibles d'inflammation. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles énumérés à la Section 10. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé.
7.3	Précautions spéciales:	Lire et comprendre les instructions du fabricant et l'étiquette de précaution apposée sur ce produit. Éviter toute surexposition de contact avec la peau. Nettoyer rapidement tous les déversements. Ouvrir lentement les récipients sur une surface stable. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé. Les récipients vides peuvent contenir des quantités résiduelles de ce produit; par conséquent, les récipients vides doivent être manipulés avec précaution.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1	Limites d'exposition: ppm (mg / m3)	ACGIH		NOHSC			OSHA			AUTRE		
		NOM CHIMIQUE (S)		TLV	STEL	ES-TWA	ES-STEL	ES-PEAK	TLV	STEL	IDLH	
		N/R		N/R	N/R	NF	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
8.2	Contrôles de ventilation et d'ingénierie:	Une ventilation mécanique générale (par ex., des ventilateurs) ou naturelle est suffisante lorsque ce produit est utilisé. Utiliser une ventilation d'évacuation locale ou générale pour éliminer efficacement et empêcher l'accumulation de vapeurs ou de brouillards générés par la manipulation de ce produit. S'assurer que l'équipement de décontamination approprié est disponible (par exemple, évier, douche de sécurité, douche oculaire).										
8.3	Protection respiratoire:	Aucune protection respiratoire spéciale n'est requise dans des circonstances typiques d'utilisation ou de manipulation. Dans les cas où du brouillard ou des vapeurs de ce produit sont générés et qu'une protection respiratoire est nécessaire, utilisez uniquement une protection autorisée par 29 CFR §1910.134, les réglementations applicables des États américains ou la norme canadienne CAS Z94.4-93 et les normes applicables des provinces canadiennes, États membres des CE ou Australie.										
8.4	Protection des yeux:	Porter des lunettes protectrices et/ou un écran facial anti-éclaboussures de produits chimiques. S'assurer que l'équipement de décontamination approprié est disponible (par exemple, évier, douche de sécurité, douche oculaire).										
8.5	Protection des mains:	Porter des gants résistants imperméables lorsque vous utilisez ou manipulez ce produit. Lorsque vous manipulez de grandes quantités de liquide (par exemple, ≥ 1 gallon (3,8 L)), portez des gants en caoutchouc, en nitrile ou en plastique imperméable.										
8.6	Protection du corps:	Aucun tablier requis. Des douches oculaires et des douches déluges doivent être disponibles. À la fin des travaux impliquant de grandes quantités de ce produit (liquide), laver soigneusement toutes les zones exposées avec du savon et de l'eau.										

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Apparence:	Résine liquide transparente à bleue
9.2	Odeur:	N/R
9.3	Seuil d'odeur:	N/R
9.4	pH:	N/R
9.5	Point de fusion / point de congélation:	N/R
9.6	Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition:	N/R
9.7	Point de rupture:	N/R
9.8	Limites supérieure / inférieure d'inflammabilité:	N/R
9.9	La pression de vapeur:	N/R
9.10	La densité de vapeur:	N/R
9.11	Densité relative:	N/R
9.12	Solubilité:	N/R
9.13	Coefficient de partition (log Pow):	N/R
9.14	La température d'auto-inflammation:	N/R
9.15	Température de décomposition:	N/R
9.16	Viscosité:	N/R
9.17	Les autres informations:	N/R

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1	Stabilité:	Relativement stable dans des conditions ambiantes lorsqu'il est stocké correctement.
10.2	Produits de décomposition dangereux:	S'ils sont exposés à des températures extrêmement élevées, les produits de dégradation thermique peuvent inclure des vapeurs irritantes et des gaz toxiques (p. ex., oxydes de carbone et d'azote).
10.3	Polymérisation hasardeuse:	Peut se produire en cas d'exposition à des températures extrêmement élevées.
10.4	Conditions à éviter:	Exposition ou contact à des températures extrêmes, à des produits chimiques incompatibles, à de fortes sources lumineuses, à des étincelles, à des flammes.
10.5	Substances incompatibles:	Oxydants forts, peroxydes ou acides forts et lumière UV.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Voies d'entrée:	Inhalation: NO	Absorption: YES	Ingestion: YES
11.2	Données de toxicité:	Ce produit N'a PAS été testé sur des animaux pour obtenir des données toxicologiques. Des données toxicologiques, issues de la littérature scientifique, sont disponibles pour certains composants du produit. Méthacrylate d'uréthane : DL50 (voie orale, rat) : > 5 000 mg/kg ; DL50 (voie cutanée, rat) : > 2 000 mg/kg.		
11.3	Toxicité aiguë:	Voir la section 4.4		
11.4	Toxicité chronique:	Voir la section 4.5		
11.5	Cancérogène suspecté:	N/R		
11.6	Toxicité pour la reproduction:	Ce produit ne présente pas de toxicité pour la reproduction chez l'homme. Méthacrylate d'uréthane : NOAEL (voie orale, rat) = 150 mg/kg pc/jour.		
	Mutagénicité:	Ce produit n'est pas signalé comme causant des effets mutagènes chez les humains.		
	Embryotoxicité:	Ce produit n'est pas signalé comme causant des effets embryotoxiques chez les humains.		
	Tératogénicité:	Ce produit n'est pas signalé comme causant des effets tératogènes chez les humains.		
	Toxicité pour la reproduction:	Ce produit n'est pas signalé comme causant de la toxicité pour la reproduction chez les humains.		
11.7	Irritation du produit:	Le produit peut provoquer des réactions allergiques cutanées (par exemple, éruptions cutanées, marques, dermatites) en cas d'exposition prolongée ou répétée.		
11.8	Indices d'exposition biologique:	N/R		
11.9	Recommandations du médecin:	Traiter en fonction des symptômes.		

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1	Stabilité Environnementale:	Il n'y a aucune donnée spécifique disponible pour ce produit.
12.2	Effets sur les plantes et les animaux:	Il n'y a aucune donnée spécifique disponible pour ce produit.
12.3	Effets sur la vie aquatique:	Il n'existe pas de données spécifiques disponibles pour ce produit ; cependant, des rejets très importants de ce produit peuvent être nocifs ou mortels pour la vie aquatique surexposée.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Traitement des déchets:	Les produits couverts par cette FDS, dans leur forme originale, lorsqu'ils sont éliminés comme des déchets, sont considérés comme des déchets non dangereux selon les réglementations fédérales de la RCRA (40 CFR 261). La mise au rebut doit s'effectuer conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales.
13.2	Considérations particulières:	N/R

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

La description de base (numéro d'identification, désignation officielle de transport, classe et division de danger, groupe d'emballage) s'affiche pour chaque mode de transport. Des informations descriptives supplémentaires peuvent être requises par 49 CFR, IATA / OACI, IMDG et CTDGR.

14.1	49 CFR (GND):	NON RÉGLEMENTÉ
14.2	IATA (AIR):	NON RÉGLEMENTÉ
14.3	IMDG (OCN):	NON RÉGLEMENTÉ
14.4	RTMD (GND canadien):	NON RÉGLEMENTÉ
14.5	ADR / RID (UE):	NON RÉGLEMENTÉ
14.6	SCT (MEXIQUE):	NON RÉGLEMENTÉ
14.7	ADGR (AUS):	NON RÉGLEMENTÉ
14.8	ADDITIONAL INFO:	NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Exigences de rapport en vertu de la LEP	Ce produit ne contient aucune substance assujettie aux exigences de déclaration en vertu du titre III de SARA, section 313.
15.2	Quantité de planification SARA:	Il n'existe aucune quantité servant à la planification des seuils spécifique pour les composants de ce produit.
15.3	Statut d'inventaire TSCA:	Les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA ou sont autrement exemptés.
15.4	Quantité à déclarer CERCLA (QR):	N/R
15.5	Autres exigences fédérales:	Ce matériau ne contient pas de polluants atmosphériques dangereux. Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est répertorié comme polluants prioritaires en vertu de la CWA. Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est répertorié comme polluants prioritaires en vertu de la CWA.
15.6	Autres règlements canadiens:	Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPD et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD. Les composants de ce produit sont répertoriés sur la DSL/NDSL. Aucun des composants de ce produit n'est répertorié sur la liste des substances prioritaires.
15.7	Informations réglementaires de l'État:	<u>L'uréthane méthacrylate</u> se trouve sur les listes de critères des état suivants : New Jersey Right-to-Know List (NJ) et Pennsylvania Right-to-Know List (PA). <u>L'oxyde de diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine</u> figure sur la liste de critères suivante : NJ et PA. Aucun autre ingrédient de ce produit, présent à une concentration de 1,0 % ou plus, n'est répertorié dans l'une des listes de critères d'état suivantes : California Proposition 65 (CA65), Delaware Air Quality Management List (DE), Florida Toxic Substances List (FL), Massachusetts Hazardous Substances List (MA), Michigan Critical Substances List (MI), Minnesota Hazardous Substances List (MN), New Jersey Right-to-Know List (NJ), New York Hazardous Substances List (NY), Pennsylvania Right-to-Know List (PA), Washington Permissible Exposures List (WA), Wisconsin Hazardous Substances List (WI). Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme pouvant provoquer le cancer ou d'autres problèmes de reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov .
15.8	Autres exigences:	Ce produit se trouve sur les listes d'inventaire suivantes : Australia - AICS, China - IECSC, Europe - ELINCS/EINEC, Japan - ENCS; Korea - KECI; New Zealand - NZIoC; Philippines - PICCS; USA - TSCA

16. LES AUTRES INFORMATIONS

16.1	Les autres informations:	AVERTISSEMENT! SUSPECTÉ DE NUISIBLE À LA FERTILITÉ OU À L'ENFANT À NAÎTRE. PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU. PEUT PROVOQUER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. PROVOQUE UNE GRAVE IRRITATION DES YEUX. TOXIQUE POUR LA VIE AQUATIQUE AVEC DES EFFETS À LONG TERME Obtenez, lisez et suivez toutes les instructions de sécurité avant utilisation. Éviter de respirer les fumées/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement les mains et les zones cutanées exposées avec du savon et de l'eau tiède après manipulation. Ne touchez PAS les yeux. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude: obtenir un avis/une attention médicale. Traitement spécifique: voir section 4 (Premiers secours) de cette FDS. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenez de l'aide médicale. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Recueillir les déversements. Magasin fermé à clé. Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de traitement, de stockage ou d'élimination agréée (TSDF). GARDER FERMÉ ET HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.
16.2	Termes et définitions:	Voir la dernière page de cette fiche de données de sécurité.
16.3	Avertissement	Cette fiche de données de sécurité est proposée conformément à la norme de communication des dangers OSHA, 29 CFR §1910.1200. Les autres réglementations gouvernementales doivent être examinées afin de déterminer leur applicabilité à ce produit. À la connaissance de SprintRay, Inc.'s, les informations contenues dans ce document sont fiables et précises à la date de ce jour; Cependant, l'exactitude, l'adéquation et l'exhaustivité ne sont pas garanties et aucune garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite, n'est fournie. Les informations contenues dans ce document ne concernent que le ou les produits spécifiques. Si ce produit est associé à d'autres matériaux, toutes les propriétés des composants doivent être prises en compte. Les données peuvent être modifiées de temps en temps. Assurez-vous de consulter la dernière édition.

DÉFINITION DES TERMES

Un grand nombre d'abréviations et d'acronymes apparaissent sur une FDS. Certains d'entre eux qui sont couramment utilisés sont les suivants

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

CAS No.	N° CAS Numéro de registre CAS
RTECS No.	Numéro du Registre des effets toxiques des substances chimiques
EINECS No.	Numéro de l'inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

LIMITES D'EXPOSITION DANS L'AIR :

ACGIH	ACGIH American Conference on Governmental Industrial Hygienists
TLV	VLE Valeur limite d'exposition
OSHA	OSHA Occupational Safety and Health Administration (É.-U.)
PEL	PEL Limite d'exposition admissible
IDLH	DIVS Danger immédiat pour la vie et la santé

PREMIERS SOINS :

CPR	RCP Réanimation cardiopulmonaire – une méthode par laquelle une personne dont le cœur s'est arrêté reçoit des compressions thoraciques manuelles et la respiration artificielle pour faire circuler le sang et fournir de l'oxygène au corps.
-----	---

SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES : SIMDUT

CLASSEMENTS DE SANTÉ, D'INFLAMMABILITÉ ET DE RÉACTIVITÉ :

0	Danger minime
1	Léger danger
2	Danger modéré
3	Danger grave
4	Danger extrême

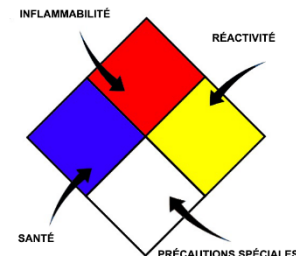
SANTÉ
INFLAMMABILITÉ
DANGERS PHYSIQUES
PROTECTION PERSONNELLE

NATIONAL FIRE PROTECTION ASSOCIATION: NFPA

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR :	
Température d'autoallumage	Température minimale nécessaire pour favoriser la combustion dans l'air sans une autre source d'allumage.
LIE	Limite inférieure d'explosivité – le pourcentage inférieur de vapeur dans l'air, par volume qui explosera ou s'enflammera en présence d'une source d'allumage.
LSE	Limite supérieure d'explosivité – le pourcentage supérieur de vapeur dans l'air, par volume qui explosera ou s'enflammera en présence d'une source d'allumage.

COTES DE DANGER:

0	Danger Minime
1	Léger Danger
2	Risque Modéré
3	Danger Grave
4	Danger Extrême
ACD	Acide
ALC	Alcalin
COR	Corrosif
W	N'utilisez pas d'eau
OX	Oxydant
TREFOIL	Radioactif



RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

DL ₅₀	Dose létale (solides & liquides) qui tue 50 % des animaux exposés
CL ₅₀	Concentration létale (gaz) qui tue 50 % des animaux exposés
ppm	Concentration exprimée en parties de matière par un million de parts
DT _{min.}	La dose la plus faible causant un symptôme
CT _{min.}	La concentration la plus faible causant un symptôme
DT _{min.} , DL _{min.} et DL _{ou} CT, CT _{min.} et CL _{min.} et CL	La dose (ou la concentration) la plus faible causant des effets létaux ou toxiques
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
NTP	National Toxicology Program
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FCB	Facteur de concentration biologique
TL _m	Tolérance limite moyenne
log Kow ou log Koc	Rapport de distribution huile-eau

RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES :

SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DOT	U.S. Department of Transportation
TC	Transport Canada
EPA	U.S. Environmental Protection Agency
LIS	Liste intérieure des substances
LES	Liste extérieure des substances
LSIP	Liste des substances d'intérêt prioritaire
TSCA	U.S. Toxic Substance Control Act
UE	Union européenne (directive 67/548/EEC de l'Union européenne)
WGK	Wassergefährdungsklassne (catégorie de danger aquatique allemande)

PICTOGRAMMES CLP/GHS (1272/2008/EC) :

GHS01	GHS02	GHS03	GHS04	GHS05	GHS06	GHS07	GHS08	GHS09
Explosif	Inflammable	Oxydant	Pressurisé	Corrosif	Toxique	Nocif	Irritant	Environ.

AUTRES ABRÉVIATIONS STANDARD :

N/D	Non disponible
N/R	Pas de résultats
N/E	Non établi
N/D	Non déterminé
LM	Limite maximale
APRA	Appareil de protection respiratoire autonome